[Français]

### L'ASSURANCE-CHÔMAGE

ON DEMANDE QUE LE GOUVERNEMENT N'AUGMENTE PAS LES COTISATIONS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Raymond Savard (Verdun): Monsieur l'Orateur, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion au sujet d'une affaire urgente et importante.

Étant donné que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Atkey) se propose d'augmenter les cotisations au programme d'assurance-chômage et de faire porter par les travailleurs du Canada le fardeau de l'augmentation du taux de chômage causée par les politiques de ce gouvernement, je propose, appuyé par l'honorable député de Blainville-Deux-Montagnes (M. Fox):

Que la Chambre ordonne au gouvernement de ne pas imposer aux travailleurs du pays des augmentations de cotisations au programme d'assurance-chômage.

M. l'Orateur: La Chambre a entendu la motion de l'honorable député. En vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

# **QUESTIONS ORALES**

[Traduction]

#### L'ÉNERGIE

LES IMPÔTS DES SOCIÉTÉS PÉTROLIÈRES MULTINATIONALES

L'hon. Marc Lalonde (Outremont): Monsieur l'Orateur, c'est au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources que je m'adresse. Selon le journal de ce matin, le président de Shell Canada, une société qui n'a pas payé d'impôt l'année dernière sur un revenu de 360 millions de dollars . . .

M. Crosbie: Grâce à votre politique.

M. Lalonde: ... et qui a vu ses profits augmenter de 66 p. 100 depuis un an ...

• (1415)

M. Crosbie: Ne faites pas l'hypocrite.

M. Lalonde: Selon les média, le président de cette société menacerait de réduire son programme de prospection et d'immobilisation dans le domaine de l'énergie si sa société n'obtient pas un prix encore plus élevé pour ses produits et des stimulants fiscaux encore meilleurs. Ma question au ministre est la suivante: devant cette nouvelle illustration de ce que cela signifie pour notre pays d'être à la merci des multinationales pour la sécurité future de ses approvisionnements en énergie, le gouvernement entend-il maintenir son projet de démanteler Petro-Canada et de nous enlever par là notre meilleure chance

#### **Ouestions** orales

d'assurer à notre pays la sécurité à long terme au plan de son approvisionnement en énergie et l'indépendance vis-à-vis des sociétés pétrolières multinationales?

Des voix: Bravo!

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je ne crois pas nécessaire de rappeler à la Chambre que la façon dont le député perçoit le rôle que jouent les multinationales dans notre pays n'est pas étrangère à la position qu'a prise le gouvernement précédent. Le gouvernement actuel souhaite que les Canadiens contrôlent de plus en plus leurs ressources, et il prendra des mesures pour favoriser cette évolution. Quant aux allusions du député à un éventuel démentèlement de Petro-Canada, ce sont là des propos erronés, car, au contraire, nous entendons renforcer cette société pour la rendre plus rentable.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Hnatyshyn: Le député et ses collègues du parti libéral tentent de faire obstacle au projet innovateur que nous entendons réaliser dans ce domaine.

[Français]

## PETRO-CANADA

ON DEMANDE SI LE SORT RÉSERVÉ À LA SOCIÉTÉ PETRO-CANADA SERA CONNU AVANT LA PRÉSENTATION DU BUDGET

L'hon. Marc Lalonde (Outremont): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Finances. Etant donné que le rapport du groupe de travail sur la société Petro-Canada a fait une recommandation qui aurait pour effet d'augmenter substantiellement le fardeau fiscal du gouvernement fédéral, et étant donné la déclaration du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, qui aurait aussi pour effet d'augmenter en tout état de cause le fardeau des contribuables canadiens dans le domaine de la politique énergétique au Canada, le ministre des Finances peut-il nous dire si nous connaîtrons le sort réservé à la société Petro-Canada avant la présentation de son budget le 11 décembre prochain, ou si cette question demeurera un autre vague postulat dont il nous faudra attendre les définitions après la présentation du budget de l'honorable ministre des Finances?

[Traduction]

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, tout se déroulera, dans le monde et pour Petro-Canada, comme c'est écrit, et nous annoncerons la décision prise en ce qui concerne Petro-Canada.

Une voix: Quelle arrogance.

M. Crosbie: En fait d'arrogance, que dites-vous de la question . . .

Des voix: Oh, oh!